



COMMUNIQUE DE PRESSE

Taille des classes :

« Accord sympathique, mais quid en termes de faisabilité dans nos écoles ? »

Mercredi 30 novembre 2011

Le Groupe MR au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) prend acte de l'accord sur la taille des classes dans l'enseignement obligatoire et, s'il y a un côté fort sympathique, qui plaira aux enseignants comme aux parents, le MR s'interroge cependant quant à la faisabilité sur le terrain.

« Sachant que plusieurs études internationales, dont PISA, ont souligné – à l'encontre du fameux modèle finlandais – que la taille des classes n'était pas déterminante dans la réussite scolaire, mais plutôt le statut économique des professeurs, je m'interroge sur l'insistance du Gouvernement de la FWB et sur la faisabilité même de ce projet. Pour être correctement mis en place, cet accord a besoin de supports financiers. Or, les perspectives budgétaires de la FWB sont peu réjouissantes et, me souvenant de l'instauration du système Robin des Bois pour parvenir à dégager les 40 millions d'euros nécessaires à la politique du financement différencié, je m'inquiète de savoir quel sera le mécanisme tordu qui pourrait être imaginé par le Gouvernement cette fois-ci ? », demande **Françoise BERTIEAUX**, Chef de Groupe MR au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Ainsi, cet accord va entraîner, plus ou moins rapidement pour certaines écoles, le dédoublement du nombre de classes. Ce qui dès lors pose question : d'une part, certaines écoles n'ont tout simplement plus de place et devront dès lors refuser l'inscription d'élèves ; d'autre part, certaines écoles, qui ont de l'espace et pourront dédoubler leurs classes, seront malgré tout confrontées à la pénurie d'enseignants déjà bien réelle.

Et ces deux aspects seront d'autant plus graves en Région bruxelloise où, avec l'essor démographique, on manque déjà cruellement de places et d'enseignants.

Par ailleurs, le MR s'étonne que la Ministre de l'Enseignement Marie-Dominique Simonet (cdH) se soit tellement focalisée sur la taille des classes alors que le problème du nombre d'élèves nécessaires pour obtenir des surveillants-éducateurs mine nos écoles depuis des années.

« Avec des jeunes de plus en plus difficiles et dans un environnement où l'obéissance n'est plus une vertu première, les surveillants-éducateurs sont des personnages clés pour le fonctionnement et la sérénité des établissements scolaires. Je pense que revoir le chiffre pour permettre aux directions d'élargir leur équipe de surveillants aurait été plus utile et certainement plus réalisable. Cependant, je me réjouis sincèrement de l'augmentation du nombre de puéricultrices en maternelle et de la stabilisation des psychomotriciens, précieux auxiliaires des instituteurs(-trices) maternels(-elles) », souligne **Françoise BERTIEAUX**.



Contact Presse : **Johanne Moyart**. Site Internet : www.mr-pcf.be

Tél. : 02/28.28.677 - GSM : 0477/506.567 - Courriel : j.moyart@mr-pcf.be